

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : JEUDI 20 NOVEMBRE 2008

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre

contact@altaires.fr

Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01

www.altaires.fr

Responsable des analyses

Thierry Millon

Tél : 04 72 65 15 51

RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS

Aurélié DELMAET - Françoise LINHART

agence@actualconsultants.fr

36 ter avenue Franklin Roosevelt

77210 Avon Fontainebleau

Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02

www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

PANORAMA GÉNÉRAL 3

STATISTIQUES DÉTAILLÉES 7

- 7 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Les retards de paiement en Europe au 3^{ème} trimestre 2008
- 8 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 3^{ème} trimestre 2008
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 3^{ème} trimestre 2007
- 9 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe depuis 5 ans
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe au 3^{ème} trimestre 2008
- 10 Nombre de jour de retard par activité et par pays au 3^{ème} trimestre 2008

MÉTHODOLOGIE 11

NANTERRE, LE JEUDI 20 NOVEMBRE 2008

COMPOTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE : L'ANALYSE TRIMESTRIELLE ALTARES

La dégradation des comportements de paiement des entreprises européennes se poursuit au 3^{ème} trimestre 2008.

Altares constate des retards de paiement moyens de 14 jours, niveau qui n'avait plus été atteint depuis 4 ans.

Observés au travers du programme DunTrade qui, depuis 25 ans en Europe, analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes, les comportements de paiement des entreprises européennes se détériorent ce trimestre encore.

Les retards de paiement sont à un niveau jamais atteint depuis 4 ans en Europe, 10 ans au Royaume-Uni et 13 ans en Italie. Les comportements de paiement se dégradent également en Espagne tandis qu'ils demeurent relativement stables en Allemagne, France et Pays-Bas.

En moyenne sur le 3^{ème} trimestre 2008, le retard de paiement des entreprises européennes se situe à 14,1 jours. Il s'est durci d'une journée et demie sur un an et retrouve son niveau de début d'été 2004.

Depuis le début de l'année, les comportements de paiement des entreprises européennes ne cessent de se dégrader. A moins de 12,6 jours en fin d'année 2007, les retards de paiement ont été portés à 12,7 jours au 1^{er} trimestre 2008, 13,6 jours au 2^{ème} et atteignent 14,1 jours sur le 3^{ème}, soit 1,5 jour de plus en seulement 12 mois. Altares n'avait plus constaté de retards aussi longs depuis le printemps 2004. A cette époque, les comportements de paiement des entreprises européennes s'inscrivaient sur une tendance favorable après de fortes perturbations observées depuis les événements de septembre 2001.

La détérioration des paiements est sensible et régulière au **Royaume-Uni** depuis début 2007. Les retards de paiement des entreprises britanniques étaient alors de 12,3 jours. Le cap des 13 jours avait été franchi dès le deuxième trimestre 2007 et celui des 14 jours dès l'été 2007. Les retards de paiement sont à 15 jours et plus depuis le début de l'année 2008 et s'approchent désormais des 16 jours à 15,8 jours. Jamais depuis 10 ans, les comportements de paiement des entreprises du Royaume-Uni n'ont été aussi tendus. Au second semestre 1998, les reports de règlement britanniques étaient de 15,7 jours après avoir atteint 16,8 jours durant la crise économique d'Asie du sud-est de 1997.

En **Italie**, le retournement est particulièrement rapide. Les retards de paiement se situent à 18,6 jours faisant tomber un record plus ancien encore que celui du Royaume-Uni. En effet, il faut remonter à 1995 pour constater des paiements aussi tardifs. Ceux-ci étaient de 20 jours au deuxième trimestre 1995. Sur une période plus récente, la dégradation des paiements s'accélère. Les retards de paiement ont augmenté de 6 jours en seulement 12 mois et de 2,7 jours sur les trois derniers mois. Ces comportements sont d'autant plus sévères que ces reports longs s'ajoutent à des délais contractuels déjà importants pouvant atteindre 120 jours.



Decide with Confidence

Les entreprises espagnoles tendent elles-aussi à durcir leurs paiements. En **Espagne**, les retards franchissent à nouveau 15 jours. Dépassant les 16 jours fin 2006, ils avaient été ramenés à 14,3 jours fin 2007. Depuis, ils n'ont cessé d'augmenter : 14,8 jours au printemps 2008 et 15,1 jours désormais.

Les retards de paiement se stabilisent voire s'améliorent en **Irlande** et au **Portugal** mais à des niveaux qui restent élevés. Les reports sont encore de 19 jours en Irlande et 22,9 jours au Portugal.

En **Belgique**, les retards de paiement sont moins importants que la moyenne européenne, mais demeurent mal orientés sur 12 mois. Ils se situent à 13,8 jours au troisième trimestre 2008 contre 13,4 jours trois mois plus tôt et 13,1 jours en début d'année.

Dans ce contexte difficile, les comportements de paiement des entreprises allemandes, françaises et néerlandaises apparaissent méritoires.

En **Allemagne**, les retards de paiement sont encore supérieurs de près d'une journée à ceux calculés un an plus tôt. Néanmoins, ils s'améliorent d'une journée sur trois mois. Ils tombent ainsi à 10,1 jours au troisième trimestre 2008 contre 11,1 au deuxième. Les paiements allemands demeurent les plus vertueux en Europe.

En **France** comme aux **Pays-Bas**, les reports de règlement restent contenus en dessous de 12 jours, à respectivement 11,9 et 11,7 jours. Depuis 2 ans, les entreprises françaises et néerlandaises tentent de contenir leurs retards de paiement aux environs de 12 jours. En France, à quelques semaines de l'entrée en application de la loi LME et de ses dispositions relatives aux délais de règlement, l'effort des entreprises à respecter les conditions de règlement est encourageant.

Altaires constate une dégradation des paiements dans la plupart des secteurs d'activités au cours des trois derniers mois.

C'est dans l'**Immobilier** que les retards sont les plus lourds à 17,2 jours, soit environ un jour de plus qu'il y a trois mois. Ils sont même au-delà de 20 jours en Italie (21,2 jours), Portugal (22,5 jours), Irlande (22,9 jours) et Espagne (23,5 jours).

Au Royaume-Uni, les paiements sont reportés de 18,8 jours, c'est une journée de plus qu'il y a trois mois et 3,4 jours de plus qu'un an plus tôt.

Les retards augmentent de plus d'une demi-journée sur trois mois en France à 15,5 jours et en Belgique à 14,9 jours. Ils s'améliorent d'une journée en Allemagne à 12,5 jours et sont stables à 11,6 jours aux Pays-Bas.

Dans le **Bâtiment**, les retards sont exactement dans la moyenne européenne, toute activité confondue à 14,1 jours. Cela traduit une dégradation sensible puisque ce délai n'avait pas été atteint depuis le printemps 2004. Sur trois mois, les reports s'allongent d'une demi-journée. Ils restent particulièrement longs au Portugal (31 jours), et dépassent les 20 jours en Italie (20,2 jours soit +2,8 jours sur trois mois) et en Irlande (21,1 jours soit +1,2 jour sur trois mois). En Espagne, ils augmentent d'une journée à 18,5 jours. Ils restent contenus à moins de 13 jours en Belgique (12,6 jours, +0,5 jour) et aux Pays-Bas (12,9 jours, +0,2 jour). Ils s'améliorent en Allemagne de 0,7 jour à 11,4 jours et se stabilisent en France à 9,8 jours. La France est dans ce secteur le meilleur élève de l'Europe.

Dans le **Commerce**, comme dans le Bâtiment, les retards atteignent des valeurs non enregistrées depuis le printemps 2004. Dans le **Commerce de gros**, les reports de règlement approchent les 14 jours (13,9 jours). Stables à 22 jours sur trois mois au Portugal, ils dérapent de près de 3 jours en Italie à 18 jours. Ils sont à 17,8 jours en Irlande, 15 jours (+0,5 jour) au



Decide with Confidence

Royaume-Uni et 14,6 jours (+0,4 jour) en Belgique. Les retards de paiement sont stables à 12,5 jours en Espagne comme aux Pays-Bas. La France est sur le podium avec des paiements stables retardés de 12,1 jours. L'Allemagne s'illustre avec des retards en baisse de plus d'une journée à 9,1 jours.

C'est dans le **Commerce de détail** que les retards sont les plus longs en Europe après ceux observés dans l'Immobilier. Le report moyen se situe à 15,7 jours soit 0,6 jour de plus qu'au deuxième trimestre 2008. Ce délai approche donc les 16 jours, niveau qui n'a plus été dépassé depuis juin 2004. Si le Portugal (24 jours) et l'Irlande (22,9 jours) conservent les délais les plus longs, le Royaume-Uni fait à peine mieux avec des retards de 19,7 jours (+0,7 jour sur trois mois). Moins longs, les reports sont cependant supérieurs à 14 jours en Belgique (14,4 jours +0,6 jour). La France n'est pas dans le trio de tête avec des retards de 12,3 jours (+0,2 jour). Les différés de paiement espagnols sont stables à 11,2 jours. L'Allemagne et les Pays-Bas se distinguent en présentant des reports inférieurs à 10 jours ; respectivement 8,7 jours et 9,5 jours.

Les comportements de paiement des **Transporteurs** européens sont stables sur trois mois. Les retards de paiement demeurent supérieurs à 15 jours (15,1 jours). Ils dépassent 20 jours au Portugal (22,4 jours), en Irlande (22,5 jours) et en Espagne (21,3 jours). Ils augmentent, ce trimestre comparé au précédent, de 1,8 jour en Italie (18,3 jours), 0,3 jour en Belgique (16,4 jours) et 0,5 jour au Royaume-Uni (15,5 jours).

Même les pays les plus rapides ne parviennent pas à descendre en dessous de 12 jours de retard. Ainsi les entreprises allemandes, d'ordinaire vertueuses en matière de paiement, demeurent sur des retards de plus de 13 jours (13,4 jours) malgré une amélioration de plus d'une journée ce trimestre. En France, les retards se stabilisent à 13,6 jours. C'est aux Pays-Bas que les reports sont les moins longs à 12,7 jours (+0,3 jour).

Les comportements de paiement des sociétés de **Services** se dégradent depuis le début de l'année. Le retard de paiement moyen se situe à 13,5 jours ce troisième trimestre contre 13 jours au deuxième et 12,5 jours au premier. Il s'approche ainsi de 13,6 jours, valeur qui n'avait plus été atteinte depuis juin 2004. Dans ce secteur, les pays sont moins hétérogènes. Aucun ne dépasse 20 jours de retard. Le Portugal et l'Irlande sont à respectivement 19,4 jours et 18,1 jours. En Italie, les comportements de paiement dérapent : le retard moyen est désormais de 16,6 jours, en augmentation de 3 jours en comparaison du deuxième trimestre 2008. Ailleurs, les retards de paiement sont relativement stables. Ils sont de 15,8 jours en Espagne, 15 jours au Royaume-Uni, 13,7 jours en Belgique et 12,9 jours en France. Ils se situent en dessous de 12 jours aux Pays-Bas (11,4 jours) et sont voisins de 10 jours en Allemagne (10,1 jours).

Dans l'**Industrie**, les retards de paiement retrouvent leur niveau de fin 2004 et dépassent désormais les 13 jours (13,3 jours). Cinq pays sont au-dessus de cette moyenne : le Portugal (24,3 jours, - 1,2 jour), l'Irlande (18,6 jours, + 1 jour), le Royaume-Uni (15,8 jours, +0,3 jour), l'Italie (15,3 jours, + 3 jours) et la Belgique (14 jours, +0,4 jour). Quatre autres présentent des retards moindres et relativement stables : Les Pays-Bas (12,7 jours), l'Espagne (12,3 jours), la France (11,5 jours) et l'Allemagne (9,1 jours).

L'**Administration**, enfin, est le meilleur élève en Europe avec des retards de 12,8 jours. Ce secteur avait enregistré un délicat deuxième trimestre au cours duquel les retards avaient retrouvé un niveau jamais atteint depuis 5 ans à 14,3 jours. Dans cette activité, les disparités nationales sont fortes. Les retards de paiement varient de 31,9 jours au Portugal à 10,2 jours en France, pays où l'Administration règle avec le moins de retard. Ils sont par ailleurs de 23,1 jours en Espagne, 19,3 jours en Italie, 18,5 jours en Irlande et 16 jours au Royaume-Uni. Les retards de paiement se situent dans la moyenne européenne en Belgique (12,7 jours) et en-dessous aux Pays-Bas (11,8 jours), en Allemagne (11,5 jours) et en France.



Decide with Confidence

«La crise financière, puis économique, laissait craindre que le durcissement des conditions de paiement interentreprises, observées lors de l'étude Altares du premier semestre 2008, ne se poursuivent sur l'été 2008», rappelle Thierry Millon, responsable des analyses Altares.

«La dégradation observée aujourd'hui ramène les comportements de paiement des entreprises européennes à des valeurs souvent comparables à celles relevées début des années 2000 et plus particulièrement après les événements de 2001. Dans une période de resserrement des conditions d'accès au crédit, la recherche des financements nécessaires au besoin d'exploitation conduit les directions financières à avoir davantage recours au crédit fournisseur. Les retards de paiement tendent alors à s'allonger. Pourtant, ceux-ci sont à l'origine d'une défaillance sur quatre. Les études statistiques réalisées depuis deux décades par Altares montrent que lorsque les retards de paiement d'une entreprise dépassent 30 jours sa probabilité de défaillance est multipliée par 6 ! Des initiatives locales, comme la loi L.M.E. en France, ou européennes, comme la modification de la directive sur les retards de paiement prévue en 2009, tentent de répondre de ces problématiques. Pourtant, en parallèle de ces réponses réglementaires, des solutions pratiques existent. Connaître ses partenaires commerciaux, c'est-à-dire mesurer les opportunités de développement tout autant que les risques de défaillance, permet de gérer au mieux sa trésorerie, optimiser son B.F.R et pérenniser sa croissance.»

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 115 Millions d'entreprises dans le monde. Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis

sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04

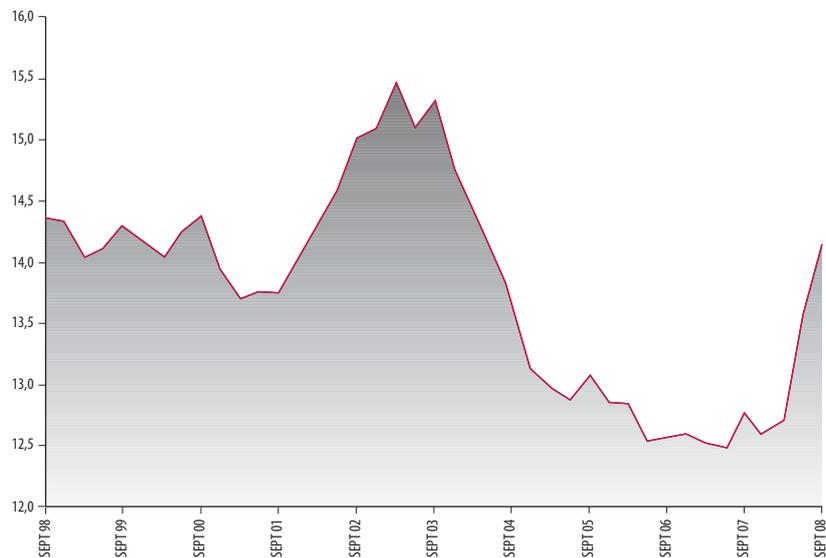


Decide with Confidence

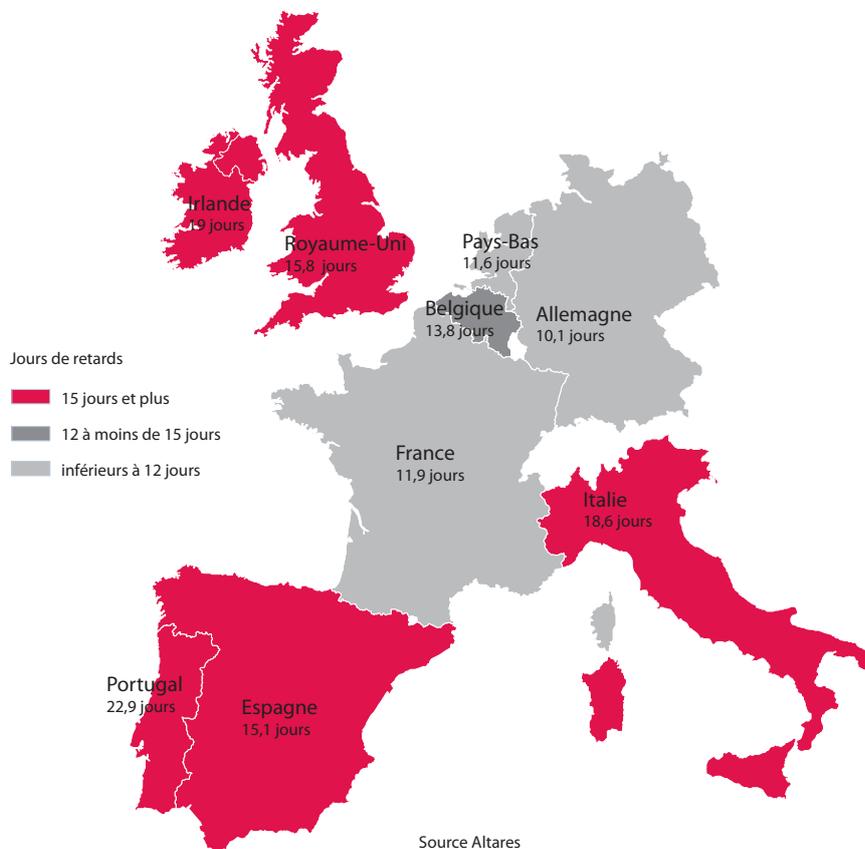
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS

(exprimés en jours de retards)



LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Septembre 2008 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À échéance	52,4%	35,2%	48,2%	33,0%	21,4%	47,5%	38,3%	22,1%	30,5%	40,4%
Entre 1 et 15 jours	29,0%	27,3%	21,4%	37,9%	29,4%	17,7%	30,3%	23,4%	30,1%	28,0%
Entre 16 et 22 jours	8,6%	20,4%	11,9%	16,4%	23,3%	12,6%	18,4%	23,1%	21,2%	15,5%
Entre 23 et 30 jours	3,4%	8,8%	6,6%	7,2%	13,8%	7,5%	7,5%	14,9%	7,9%	6,9%
Entre 31 et 60 jours	1,7%	4,2%	5,2%	3,0%	6,4%	4,8%	3,0%	7,3%	4,6%	3,7%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	2,5%	2,4%	1,2%	2,7%	3,0%	1,3%	3,5%	3,6%	2,2%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,2%	1,8%	0,7%	1,1%	2,7%	0,8%	2,5%	1,1%	1,3%
Plus de 120 jours	2,4%	0,4%	2,6%	0,7%	1,9%	4,2%	0,4%	3,2%	1,0%	1,8%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007

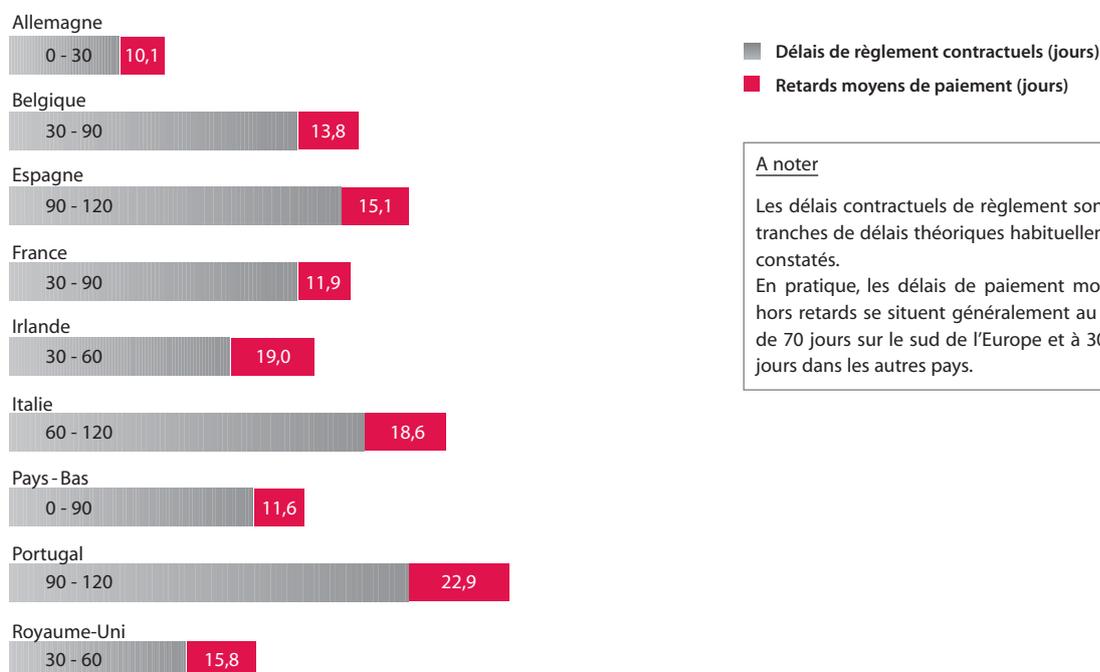
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Septembre 2007 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À Échéance	53,3%	27,6%	46,9%	30,5%	23,9%	49,3%	37,6%	13,9%	32,9%	39,8%
Entre 1 et 15 jours	28,5%	31,1%	22,6%	39,0%	25,0%	21,5%	30,5%	29,2%	32,4%	30,0%
Entre 16 et 22 jours	8,5%	21,4%	12,5%	17,4%	24,6%	13,7%	18,6%	22,8%	19,1%	15,7%
Entre 23 et 30 jours	3,6%	8,0%	7,3%	7,5%	12,9%	7,0%	7,7%	16,9%	7,0%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	1,8%	3,4%	4,6%	3,1%	6,4%	3,8%	3,1%	7,9%	3,8%	3,3%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	7,3%	2,1%	1,2%	3,0%	2,0%	1,4%	3,7%	2,7%	2,2%
Entre 91 et 120 jours	0,7%	1,0%	1,6%	0,6%	2,6%	1,3%	0,8%	2,6%	1,2%	1,0%
Plus de 120 jours	1,7%	0,3%	2,4%	0,7%	1,6%	1,4%	0,4%	3,0%	0,9%	1,1%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 5 ANS DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2003 AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

	sept. 03	déc. 03	mars 04	juin 04	sept. 04	déc. 04	mars 05	juin 05	sept. 05	déc. 05	mars 06	juin 06	sept. 06	déc. 06	mars 07	juin 07	sept. 07	déc. 07	mars 08	juin 08	sept 08
Allemagne	12,8	12,7	12,6	12,1	11,5	11,4	11,1	11,1	10,9	10,8	10,0	9,8	9,8	9,7	9,8	9,6	9,2	9,1	9,4	11,2	10,1
Belgique	22,7	19,6	17,1	16,9	16,9	15,1	14,5	13,0	14,9	14,1	19,4	17,9	18,7	18,6	17,7	17,1	17,0	13,2	13,4	13,4	13,8
Espagne	12,0	11,7	12,1	12,0	12,1	11,6	11,9	12,1	12,0	12,4	12,0	13,3	14,3	16,2	15,6	14,7	14,6	14,4	14,4	14,8	15,1
France	16,8	16,0	16,3	14,9	14,2	13,8	13,6	12,9	13,1	12,9	12,2	11,9	12,0	11,7	12,1	12,2	12,3	12,1	12,1	11,8	11,9
Irlande	22,9	23,4	21,8	21,1	21,6	21,9	22,2	22,9	23,3	24,0	23,9	22,5	21,7	21,2	20,2	18,9	20,1	19,1	20,1	19,1	19,0
Italie	17,7	17,7	16,9	16,6	16,1	17,6	13,9	14,5	14,3	14,2	14,0	13,4	13,2	13,1	12,5	12,1	12,6	13,3	13,2	15,9	18,6
Pays-Bas	16,4	15,2	14,6	13,8	13,4	13,6	13,5	13,5	14,4	12,4	12,1	12,0	11,8	11,9	12,0	11,9	11,7	11,2	11,5	11,7	11,6
Portugal	31,8	30,9	28,6	29,8	30,6	30,0	28,3	27,8	27,6	25,4	23,5	23,6	19,6	21,9	24,1	25,1	24,1	23,3	23,3	23,5	22,9
Royaume-Uni	12,4	12,2	12,2	12,3	12,1	12,1	12,4	12,7	12,9	12,9	12,6	12,7	12,5	12,3	12,3	13,0	14,2	14,8	15,0	15,4	15,8
Europe	15,3	14,8	14,4	14,1	13,7	13,1	13,0	12,9	13,1	12,9	12,8	12,5	12,6	12,6	12,5	12,5	12,8	12,6	12,7	13,6	14,1

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008



A noter

Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.

En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 30 - 50 jours dans les autres pays.

NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

Par pays et par activité

Toutes activités
 Bâtiment
 Immobilier
 Industrie
 Commerce de gros
 Commerce de détail
 Services
 Transport
 Administration



MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous).

LE PROGRAMME DUNTRADE, UNE OBSERVATION FACTUELLE DE LA RÉALITÉ DES PAIEMENTS

Les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement. Depuis 45 ans aux Etats-Unis et près de 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. C'est le seul programme de collecte de ce type à s'appuyer sur une observation factuelle de la réalité des paiements. Le périmètre compte plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France. Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, s'appuie sur le programme DunTrade, à la fois pour enrichir ses modèles de score et pour publier régulièrement son analyse des comportements de paiement en Europe.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCES

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

Le poids des retards de paiement sur les trésoreries et leur effet en terme de défaillances sont clairs. L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du score de défaillance Altares. Les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, et le seuil des 30 jours de retard a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

